

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 3 JUIN 2013

Délibération n° D-2013-262

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 28/05/2013

Affichage du Compte-Rendu
Sommaire :
le 10/06/2013

74-78 rue de l'Yser - Participation financière de la Ville de Niort à
la reconstruction d'un mur de clôture mitoyen

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicole GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD.

Secrétaire de séance : Frank MICHEL

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Delphine PAGE, ayant donné pouvoir à Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Julie BIRET, ayant donné pouvoir à Madame Nathalie SEGUIN, Madame Elsie COLAS, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Michel PAILLEY, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Emmanuel GROLLEAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Amaury BREUILLE

Direction Patrimoine et Moyens

**74-78 rue de l'Yser - Participation financière de la
Ville de Niort à la reconstruction d'un mur de
clôture mitoyen**

Monsieur Frank MICHEL, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

La Ville de Niort est propriétaire d'un mur de clôture mitoyen situé 74 rue de l'Yser avec Madame BAUDIN Claire et Monsieur BOINIER Olivier. Ce mur en pierre, d'une longueur d'environ vingt mètres de long sur deux mètres de haut, est aujourd'hui particulièrement dégradé et s'est effondré en partie lors de récentes averses.

Afin de limiter le coût financier pour les deux parties, les propriétaires mitoyens ont proposé de prendre en charge directement la reconstruction du mur en parpaings enduit sur les deux faces. Monsieur BOINIER est en effet maçon de profession.

Il ressort de ces travaux un coût d'achat des matériaux par Monsieur BOINIER d'un montant total de 2 715,08 €.

Le mur de clôture étant mitoyen, il est proposé que la Ville de Niort prenne en charge 50 % du montant cité ci-dessus soit la somme de 1 357,54 €.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser le paiement à Madame BAUDIN Claire et Monsieur BOINIER Olivier, domiciliés 78 rue de l'Yser, la somme de 1 357,54 € au titre de la prise en charge directe de la reconstruction d'un mur mitoyen avec la Ville de Niort.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL